



Questions à Philippe Massé, Président de la Commission des Titres d'Ingénieurs

GrandAngle : Quels sont, du point de vue de la CTI, les enjeux du développement durable pour les écoles d'ingénieur ?

Philippe Massé : Les écoles doivent s'engager résolument dans cette voie pour l'intégrer dans la formation des ingénieurs au niveau des programmes, toutes spécialités confondues, mais également pour en appliquer les principes dans leur gestion propre en devenant exemplaires dans ce domaine. Désormais il faut considérer que le développement durable fait partie du socle scientifique et technique que doit maîtriser tout ingénieur formé dans les écoles françaises.

GrandAngle : La CTI marque un nouveau pas dans la prise en compte des enjeux liés au développement durable afin d'accompagner au mieux les écoles dans leurs missions, quel est ce nouveau pas ?

Philippe Massé : Certains points de la mise en œuvre du développement durable s'imposaient déjà directement aux écoles de par la loi. La CTI veut dépasser ce simple niveau de contrôle de l'application de la loi pour inciter les écoles à positionner le développement durable au cœur de leur analyse stratégique.

GrandAngle : Pouvez vous nous expliquer comment et quand l'évolution récente des cahiers « références et orientations » va se traduire dans le processus d'habilitation des écoles d'ingénieur (éléments fournis en amont de l'audit, profil des auditeurs, documents demandés lors des audits etc..) ?

Philippe Massé : Le référentiel est totalement revisité tous les trois ans (prochaine version en 2015) et, entre ces grandes refontes, des délibérations précisent les évolutions ponctuelles. Le développement durable était déjà présent notamment dans les analyses fines du « Guide d'auto évaluation » mais ce niveau profond ne lui donnait pas une visibilité suffisante. **Un complément a donc été voté cet automne en précisant la place dévolue au développement durable dans la description de la stratégie de l'école (notamment le « Plan vert » que l'école doit avoir mis en œuvre). Le chapitre consacré aux critères de qualité associés à ce domaine a été largement développé (dans le chapitre A&P des documents de référence). La prise d'effet est immédiate et s'impose à toutes les écoles concernées par la campagne 2014-2015 qui va s'ouvrir au colloque de Grenoble les 10 et 11 février prochains.**

GrandAngle : Pour terminer, et toujours dans le souci d'accompagner au mieux les écoles d'ingénieur, comment imaginez vous les évolutions à venir de la CTI sur sa prise en compte des enjeux liés au développement durable ?

Philippe Massé : La qualité est l'objectif premier de la CTI elle a l'intention de la promouvoir en priorité selon la dimension du Développement Durable qui donne un sens à nos actions de progrès.

Philippe Massé
Président de la CTI